



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 28 mai 2026
Convocation du : 21 mai 2026
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 28

L'an deux mille vingt six, le vingt huit mai à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Céline LOGEZ, Grégory PICKEU, Sylvie GUSTIN, Cristiane DELESTREZ, Philippe CATTOIRE, Martine HENNEBELLE, Benjamin TISON BEERNAERT, Valérie PRINGUEZ, Fatima MAMERI, Sabine LELEU, Ahmed OURAGHI, Guillaume VILLE, Julie VACHAUDEZ, Samuel DEMARETZ, Mélanie DEZEURE, Jennifer DELPORTE, Nabil YAHYA, Thibault CAPELLE, Sarah FÉVRIER, Yasmine EL BACHIRI, Eve ROBBE, Hans LANDLER, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Maxime MOULIN, Caroline MARMOUZÉ

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Laurent DERONNE pouvoir à Céline LOGEZ, Hugues QUESTE pouvoir à Cristiane DELESTREZ, Christophe LECOEUCE pouvoir à Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON pouvoir à Sylvie GUSTIN, Catherine LE BROUSTER pouvoir à Quentin MILLIOT, Jean-Jacques DERUYTER pouvoir à Cyrielle DEBAVELAERE, Michel PLOUY pouvoir à Hans LANDLER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Thibault CAPELLE

DE26_102

FINANCES
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES
PARADES NIEULLES ET NOEL

Autorisation - Approbation

Diverses demandes de subventions exceptionnelles ont été présentées par les associations pour l'année 2026, dans le cadre de l'organisation de la fête des Nieulles et la parade de Noël.

C'est pourquoi il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal les versements suivants :

Nature Fonction	Nom de l'association	Montant Perçu 2025	Montant Proposé 2026
65748/01	<u>Frais participation Nieulles et Noël</u> (subventions débloquées sur présentation de factures, ajustées en conséquence, mais plafonnées au montant indiqué)		
	-Association des Petits Pêcheurs Armentériois	450 €	600 €
	-Comité de quartier du Bizet	450 €	600 €
	-Comité de quartier Léo Lagrange	119 €	600 €
	-Comité de quartier Ile de Flandre	436 €	600 €
	-Comité de quartier des Prés du Hem	450 €	600 €
	-Comité de quartier Rond-Point/Saint Roch	155 €	600 €
	-La Jeune Garde	450 €	600 €
	-Le Secours Populaire	0 €	600 €
	-Les Amis de la Country	450 €	600 €
	-Les Amis de l'Aviation	450 €	600 €
	-Les Chrystalizes (Pompon)	157 €	600 €
-Shopping les As	450 €	600 €	

*Un plafonnement de 450 euros pour la participation à la fête des Nieulles et à 600 euros pour la participation aux 2 parades.

(subvention débloquée sur présentation de factures, ajustées en conséquence, mais plafonnées au montant indiqué)

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'approuver les versements ci-dessus.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N'ont pas pris part au vote :

Pour l'Association des Petits Pêcheurs Armentériois : Sarah FÉVRIER

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Thibault CAPELLE
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS